

СОВРЕМЕННАЯ ФРАНЦИЯ

МИНИСТЕРСТВО ОБРАЗОВАНИЯ РОССИЙСКОЙ ФЕДЕРАЦИИ
САМАРСКИЙ ГОСУДАРСТВЕННЫЙ АЭРОКОСМИЧЕСКИЙ
УНИВЕРСИТЕТ имени академика С.П.КОРОЛЁВА

СОВРЕМЕННАЯ ФРАНЦИЯ

Учебные задания по французскому языку

САМАРА 2004

Составитель: И.В. Назарова

ББК

СОВРЕМЕННАЯ ФРАНЦИЯ: Учеб. задания по фр. яз./ Самар. гос. аэрокосм. ун-т.; Сост. И.В. Назарова. Самара, 2004.

Предлагаемые учебные задания предназначены для студентов II курса I – VII и имеют целью развитие навыков устной речи по страноведческой тематике.

Задания состоят из текстов, посвящённых разным аспектам жизни Франции наших дней, и упражнений по развитию навыков устной речи по предлагаемым темам.

Учебные задания предусматривают работу над материалами с использованием ТСО. Подготовлены на кафедре “Иностранные языки”.

Печатаются по решению редакционно-издательского совета Самарского государственного аэрокосмического университета имени академика С.П. Королёва.

Рецензент: Л.П. Меркулова

FRANCE

LA SITUATION GEOGRAPHIQUE. LES FRONTIERES.

Parmi les Etats du monde la France avec ses 550 000 km² (soit 5% de la superficie du continent européen) fait bien modeste figure. Cependant, à l'échelle européenne, la France est le plus étendu des territoires (l'Angleterre ou l'Italie ne représentent que les trois cinquième de la surface française, la Belgique ou la Suisse un peu plus d'un vingtième).

La France est située au milieu de la zone dite "tempérée": le 45^e parallèle, à mi-distance de l'équateur et du pôle, passe par Bordeaux et Valence et tout le pays est compris entre les 42^e et 52^e parallèles.

La France continentale a une forme ramassée: 950 km du Nord au Sud, 1050 km de l'Ouest à l'Est. On l'inscrit traditionnellement dans un hexagone ou dans un pentagone, fournissant au Sud, une base horizontale. La Corse appartient au territoire français ainsi que quelques plus petites îles côtières (Ile d'Ouessant, Belle-Ile, Ile de Ré, Ile d'Oléron et d'autres).

Sur 5500 km de frontières, la France, pays maritime, s'ouvre par 2700 km de côtes, sur les quatre mers les plus actives du continent: Méditerranée, Atlantique, Manche et mer du Nord. Pays continental, la France a 2800 km de frontières terrestres.

A l'Est, au Sud-Est et au Sud-Ouest les frontières s'appuient sur des barrières naturelles: les grandes chaînes montagneuses des Alpes, des Pyrénées et de Jura séparent la France de l'Italie, de l'Espagne et de la Suisse ; le Rhin est sa limite naturelle avec la République Fédérale d'Allemagne. Seule la frontière Nord-Est avec le Luxembourg et la Belgique, route traditionnelle des invasions, demeure sans obstacles naturels. Elle court avec beaucoup de fantaisie au milieu des espaces habités, à travers les bassins miniers et les plaines du Nord.

En contact intime avec l'Europe continentale, la France s'ouvre largement sur le monde par ses façades maritimes : par la Manche elle accède à la Grande-Bretagne, par la Méditerranée elle fait face aux routes de l'Extrême Orient et de l'Afrique.

Vocabulaire

Etat (m) – государство	bassin (m) minier – горнорудный бассейн
comprendre – включать в себя	1/20 (un vingtième) – 1/20 (одна двадцатая)
superficie (f) – площадь	3/5 (trois cinquième) – 3/5 (три пятых)
représenter – представлять	hexagone (m) – шестиугольник
surface (f) – поверхность	pentagone (m) – пятиугольник
être situé – быть расположенным	appartenir – принадлежать
païs (m) – страна	séparer (de) – отделять (от)
au milieu (de) – посреди	côtier – прибрежный
passer (par) – проходить (через)	île (f) – остров
inscrire – вписывать	maritime – морской
frontière (f) – граница	limite (f) – предел, граница
frontière (f) terrestre – сухопутная граница	s'ouvrir – открываться
frontière (f) naturelle – естественная граница	accéder (à) – иметь доступ (к)
à l'échelle européenne – в европейском масштабе	route - путь
chaîne (f) montagneuse – горная цепь	

Questions

1. Quelle est la superficie de la France?
2. Est-ce que la France est le plus étendu des territoires à l'échelle européenne?
3. Où est-elle située ?
4. Quelle forme a-t-elle ?
5. Dans quelles figures géométriques l'inscrit-on ?

6. Par combien de kilomètres s'ouvre-t-elle sur les quatre mers les plus actives du continent ?
7. Combien de kilomètres de frontières terrestres a-t-elle ?
8. Sur quelles barrières naturelles ses frontières à l'Est, au Sud-Est et au Sud-Ouest s'appuient-elles ?
9. Par quelles montagnes passe la frontière entre la France et l'Espagne ?
10. Est-ce que la France s'ouvre largement sur le monde ?

► **Consultez la carte de la France. Trouvez tous les noms géographiques qui figurent dans le texte. Montrez les pays voisins de la France.**

LES TERRES LOINTAINES

Outre ses quatre-vingt-seize départements métropolitains, la France compte quelques terres dispersées dans toutes les régions de la planète. Héritées de son passé colonial et des périples accomplis par ses explorateurs, ces régions couvrent environ 120 000 km². Si elles ne rassemblent que 1,5 million d'habitants, elles contribuent à la présence de la France sur tous les océans, fournissent des boissons et des fruits tropicaux ainsi que des minerais. Elles offrent aussi un potentiel touristique remarquable et confèrent à la métropole un vaste espace maritime. En effet, dans le cadre de la "zone économique exclusive" définie par le nouveau droit de la mer, dont la Convention a été signée en 1982, elles représentent le troisième domaine maritime du monde, après ceux des États-Unis et du Royaume-Uni. Il s'étend sur 10,2 millions de km² et offre des ressources biologiques variées, mais aussi des réserves énergétiques et minérales, à l'image des nodules polymétalliques qui tapissent certaines parties du plateau continental bordant ces îles.

Ces France lointaines sont d'abord constituées par quatre départements d'outre-mer, ou DOM, situés dans des régions tropicales. Trois d'entre eux, la Guadeloupe et la Martinique dans les Antilles, et la Réunion dans l'océan Indien, sont des îles montagneuses.

La Guyane, en Amérique du Sud, est un département d'outre-mer ponctué de collines de moins de 600 m d'altitude et presque totalement recouvertes par la dense forêt amazonienne dont la croissance est favorisée par la chaleur constante et la forte humidité. Près de la côte, bordée de mangrove, se dresse le site spatial de Kourou utilisé pour le lancement des fusées Ariane.

La France compte aussi quatre territoires d'outre-mer, ou TOM. Parmi ces derniers, trois sont situés dans le Pacifique. La Nouvelle-Calédonie est une longue île montagneuse entourée d'une barrière de corail et bordée des îles Loyauté, petites îles basses. La Polynésie française rassemble plus de 150 îles ou îlots volcaniques et atolls coralliens. Wallis et Futuna sont également deux îles volcaniques, tout comme les Terres australes, situées dans l'océan Atlantique. Constituées par les îles de Crozet, de la Nouvelle-Amsterdam, de Saint-Paul et de Kerguelen, elles sont soumises à de violentes tempêtes et servent surtout de bases scientifiques. Il en est de même de la terre Adélie, portion de l'inlandsis antarctique. S'ajoutent à cela les collectivités territoriales de Mayotte, dans l'océan Indien et de Saint-Pierre-et-Miquelon, dans l'océan Atlantique, au large du Canada. Ce dernier archipel vit avant tout de la pêche.

TEXTES SUPPLEMENTAIRES

► **Lisez et expliquez en russe de quels atouts essentiels il s'agit dans ce petit texte :**

La France s'étend sur 550 000 km², ce qui en fait le plus vaste pays d'Europe devant l'Espagne, l'Allemagne et la Suède. Située à l'ouest du continent européen, elle a pour voisins six États : la Belgique et le Luxembourg au nord, l'Allemagne et la Suisse à l'est, l'Italie au sud-est et l'Espagne au sud-ouest. Sa situation géographique lui confère deux atouts essentiels. Placée au cœur de l'Union européenne, elle bénéficie d'abord d'une position de carrefour valorisée par d'excellents réseaux de communications. Par ses régions orientales, la France est liée au vaste espace industriel et urbain qui s'étend de l'embouchure du Rhin à la plaine du Pô. Au nord-ouest, elle est proche des pôles industriels du Royaume-Uni et, au sud, elle s'intègre

dans l'arc méditerranéen qui va de la Catalogne à l'Italie centrale. Elle dispose par ailleurs d'une double ouverture maritime, d'une part sur la mer du Nord et la Manche, d'autre part sur l'océan Atlantique et la mer Méditerranée, qui figurent parmi les mers les plus fréquentées du globe. Ces étendues maritimes facilitent les relations avec l'Europe du Nord, l'Amérique et l'Afrique.

► **Lisez et trouvez la réponse à la question : “Qu'est-ce qui est caractéristique de l'économie des DOM ?”**

LES DÉPARTEMENTS D'OUTRE-MER (DOM).

Ils sont au nombre de quatre.

♥ La Guadeloupe

Ile de l'archipel des Antilles dans la mer des Caraïbes (1 780 km², 324 530 habitants) ; les villes principales sont Pointe-à-Pitre (23 889 hab.) et Basse-Terre (15 778 hab.) ; l'économie repose sur la production de sucre, de bananes et de rhum, et sur le tourisme.

♥ La Martinique

Située à 130 km au Sud de la Guadeloupe, elle est plus petite que la précédente (1 100 km²) mais aussi peuplée (324 832 hab.) ; son chef-lieu, Fort-de-France, est la véritable métropole des Antilles françaises (100 576 hab.). L'économie est identique à celle de la Guadeloupe qui accueille comme elle 300 000 touristes annuels.

♥ La Guyane

Voisine du Brésil et du Surinam, sur la côte Nord-Ouest de l'Amérique du Sud et baignée par l'Océan Atlantique sur 320 km, la Guyane est le plus étendu des DOM (90 000 km²) ; elle est aussi le moins peuplé (70 000 hab.) ; Cayenne est la seule ville importante ; l'exploitation du bois, la production de bananes et de cannes à sucre, l'extraction de la bauxite constituent les ressources essentielles. Le centre de lancement des fusées Ariane est installé à Kourou.

♥ La Réunion

Ile de l'archipel des Mascareignes, dans l'Océan Indien (2 512 km², plus de 500 000 hab.) ; trois villes principales : Saint-Louis (104 603 hab.), Saint-Paul

(52 781 hab.), Saint-Pierre (46 752 hab.) ; l'économie est essentiellement agricole (sucre, rhum, vanille).

LA POPULATION

La population de la France métropolitaine s'élève à 58,7 millions d'habitants au 1^{er} janvier 1998, ce qui la place au vingt et unième rang mondial et au troisième rang de l'Union européenne. En ajoutant les effectifs des DOM-TOM, qui dépassent 2 millions d'habitants, la population française approche 61 millions de personnes.

Avec 107 habitants au km², la France apparaît comme l'un des territoires bien peuplés de la planète (45 h/km² pour le monde, 29 pour les États-Unis), mais moyennement peuplé en Europe : elle se situe au neuvième rang de l'Union européenne, loin derrière des États comme les Pays-Bas (460 h/km²), le Royaume-Uni (240 h/km²), l'Allemagne (235 h/km²), l'Italie (195 h/km²). Cependant la densité moyenne a peu de sens car la répartition de la population présente de forts contrastes. La moitié des Français vit sur un peu plus de 10 % du territoire : région parisienne et basse Seine, carrefour lyonnais, vallée du Rhône et littoral méditerranéen, axes de la Loire, de la Garonne et du Rhin, façade maritime armoricaine, régions industrielles du Nord et de Lorraine. On trouve là les arrondissements les plus peuplés du pays, celui de Paris détenant le record avec 20 000 h/km². À l'inverse, de vastes zones sont faiblement peuplées, avec des densités moyennes parfois inférieures à 20 h/km² ; outre les montagnes, Alpes, Massif Central, Pyrénées, Corse, ces vides humains correspondent aux grands massifs forestiers, Landes, Sologne, est du Bassin Parisien, Ardennes. Ces faibles densités prennent en écharpe le territoire, du piémont pyrénéen au massif ardennais : dans cette "diagonale du vide", on trouve des arrondissements qui comptent moins de 10 h/km² (comme Castellane, Florac ou Barcelonnette).

La France s'est urbanisée plus lentement que d'autres puissances européennes comme l'Angleterre et l'Allemagne et il a fallu attendre 1930 pour que la population urbaine dépasse la population rurale. À partir des années cinquante, le rattrapage a été

rapide et, en 1996, 76,4 % de la population vit dans les 361 aires urbaines définies par l'INSEE (Institut national de la statistique et des études économiques). Dans un premier temps, la croissance urbaine a profité à la fois aux villes-centres et aux banlieues ; un retournement s'est opéré dans les années soixante-dix et la plupart des villes-centres et des proches banlieues des grandes agglomérations ont vu leur population diminuer. Les banlieues plus lointaines et les communes rurales qui entourent les villes, en revanche, ont connu un fort accroissement de leurs effectifs : ces zones périurbaines regroupent aujourd'hui 9 millions d'habitants et leur population a augmenté de près de 800 000 personnes entre les recensements de 1982 et 1990, alors que celle des villes-centres diminuait de plus de 700 000.

Vocabulaire

habitant (m) – житель	peupler – населять
accroissement (m) – увеличение, рост	population (f) – население
s'accroître – увеличиваться, расти	population (f) rurale – сельское население
aire (f) urbaine – городская зона, город	population (f) urbaine – городское население
approcher – приближаться	pourcentage (m) – процентный состав
banlieue (f) – пригород	puissance (f) – держава
citadin (m) – городской житель	recensement (m) – перепись (населения)
compter – насчитывать	répartir – распределять
densité (f) - плотность	repartition (f) – распределение
densité (f) moyenne – средняя плотность	en revanche – взамен, зато
dépasser – превышать	se situer au neuvième rang – занимать девятое место
derrière – сзади, позади	
diminuer – уменьшаться	
faible – слабый, малый	
à partir (de) – начиная (с)	

Questions

1. Combien de millions d'habitants la France compte-t-elle ?
2. Quelle est la densité moyenne de sa population ?
3. Comment la France apparaît-elle à l'échelle de la planète avec 107 habitants au km² ?
4. A quel rang se situe-t-elle à l'échelle européenne ?
5. Qu'est-ce qui est caractéristique de la répartition de la population sur le territoire du pays ?
6. Où trouve-t-on les arrondissements les plus peuplés ?
7. Quel arrondissement détient le record de densité ?
8. Où se trouvent les zones faiblement peuplées ?
9. Que peut-on dire de leurs densités moyennes ?
10. Combien d'aires urbaines compte-t-on en France ?
11. Que peut-on dire du rapport entre la population urbaine et la population rurale ?
12. Quel est le pourcentage de la population urbaine ?

Etudiez le tableau ci-dessous et commentez-le en français :

Evolution de la population de la France	
Vers 1150	15 millions
Vers 1680	20 millions
1750	25 millions
1810	30 millions
1841	35 millions
1924	40 millions
1959	45 millions
1968	50 millions
1985	55 millions
1999	59 millions

► **Lisez le texte qui suit et commentez en russe les estimations pour la période de 1990 à 2020 :**

La première des aires urbaines est celle de Paris, avec 10,3 millions d'habitants, soit plus de 20% des citoyens du pays. Les aires urbaines du Nord (3,7 millions), de Marseille et du bas-Rhône (2,8 millions) et de la région lyonnaise (2,8 millions) arrivent assez loin derrière la capitale, seul pôle urbain capable de rivaliser avec les grandes métropoles comme New York, Tokyo ou Londres. La direction de la Population et des Migrations (du ministère de l'Emploi et de la Solidarité) estime d'ailleurs que, de 1990 à 2020, la population de l'Ile-de-France devrait s'accroître de 16%, atteignant ainsi 12 millions d'habitants. Cette croissance à venir sera encore plus marquée en Languedoc-Roussillon (+37%) et en Provence-Alpes-Côte d'Azur (+30%), régions déjà les plus dynamiques du pays au cours des deux dernières décennies, ainsi qu'en Rhône-Alpes, dans la région Centre et en Aquitaine. Les régions précocement urbanisées et industrialisées comme le Nord-Pas-de-Calais, la Lorraine, Champagne-Ardenne et les régions essentiellement rurales comme le Limousin et l'Auvergne, en revanche, devraient enregistrer une stagnation voire une diminution de leur nombre d'habitants. La tendance à la redistribution de la population sur le territoire national, amorcée depuis près d'un quart de siècle, se confirme ainsi dans ses grandes lignes.

L'ORGANISATION DE L'ETAT

La V^e République, mise en place par la Constitution de 1958, a renforcé le rôle du pouvoir exécutif (président de la République et gouvernement) et a permis de dégager une majorité politique nette à chaque législature. L'évolution générale des institutions depuis 1958 est marquée par la prééminence du président de la République qui, d'arbitre et de gardien du fonctionnement de ces institutions, est devenu l'inspirateur de la politique générale du pays.

Depuis 1965, le président est élu au suffrage universel direct. C'est lui qui décide des grandes orientations politiques. La Constitution lui confère des pouvoirs étendus. Il nomme le Premier ministre et, sur la proposition de celui-ci, les membres du gouvernement. Depuis 1958, il est admis que, dans la pratique, le Premier ministre ne peut exercer ses fonctions que s'il bénéficie de la confiance du chef de l'Etat. Celui-ci préside le Conseil des ministres, promulgue les lois, nomme aux emplois civils et militaires de rang élevé, signe les décrets les plus importants, accrédite les ambassadeurs, négocie et ratifie les traités. Chef des Armées, le président de la République est le seul à pouvoir ordonner l'emploi de l'arme nucléaire. Le Président est l'autorité suprême de la V^e République. Chef du gouvernement, le Premier ministre met en oeuvre quotidiennement la politique définie par le président de la République. Il dispose, pour ce faire, d'une autorité incontestée sur les ministres dont il coordonne l'action. Il dirige l'action du gouvernement et exerce le pouvoir réglementaire, dont le domaine s'est élargi depuis 1958. Il veille à l'exécution des lois. Le Premier ministre assure la responsabilité du gouvernement face au Parlement auquel il présente régulièrement son programme.

L'Assemblée nationale (appelée Chambre des députés sous les précédentes Républiques), qui siège au Palais Bourbon, et le Sénat, qui se réunit au Palais du Luxembourg, constituent le Parlement. Le Parlement exerce le pouvoir législatif. Il vote les lois et contrôle l'activité du gouvernement. Les 577 députés de l'Assemblée nationale sont élus pour cinq ans au suffrage universel direct, tandis que les 321 sénateurs le sont pour neuf ans au scrutin indirect et sont renouvelables par tiers. Les parlementaires disposent d'une entière indépendance dans l'exercice de leur mandat. Les deux Chambres du Parlement votent les lois mais, en cas de désaccord, l'Assemblée nationale a le dernier mot et elle seule peut renverser le gouvernement.

Le mode de scrutin, la durée du mandat des sénateurs et le fait que le Sénat ne peut être dissous ont pour conséquence une grande stabilité politique de la Haute Assemblée. Cela explique que la Constitution confie au président du Sénat l'exercice provisoire des fonctions de président de la République en cas de vacance ou d'empêchement du Président élu. Une telle situation s'est produite à deux reprises : en 1969, après la démission du général de Gaulle et en 1974, à la mort du Président

Pompidou. Le Sénat apparaît ainsi comme l'institution qui assure la continuité du fonctionnement des pouvoirs publics et donc de l'État.

Vocabulaire

élire – выбирать	signer les décrets – подписывать
élections (f.pl) – выборы	décrets
nommer - назначать	ratifier les traités – ратифицировать
prééminence (f) du président – превосходство президента	договоры
suffrage (m) universel direct – всеобщее прямое голосование	mettre en oeuvre – проводить в жизнь
exercer ses fonctions - выполнять свои функции	coordonner l'action – координировать действие
pouvoir (m) – власть	veiller à l'exécution des lois – следить за исполнением законов
pouvoir (m) exécutif – исполнительная власть	voter les lois – ставить законы на голосование
pouvoir législatif – законодательная власть	disposer d'une entière indépendance – располагать полной независимостью
pouvoirs (m, pl) – полномочия	scrutin (m) indirect – не прямые выборы
conférer des pouvoirs étendus – предоставлять широкие полномочия	
autorité (f) suprême – верховная власть	

Questions

1. Quelles institutions de la République française connaissez-vous?
2. Quelles sont les fonctions du président de la République?
3. Pour combien d'ans le Président de la République est-il élu?
4. Par qui le gouvernement est-il nommé?

5. Par qui est-il dirigé?
6. Quelles fonctions le Premier ministre exerce-t-il?
7. Quelle est la composition du Parlement?
8. Laquelle des deux Chambres du Parlement peut renverser le gouvernement?
9. Quelle Chambre apparaît comme l'institution qui assure la continuité du fonctionnement des pouvoirs publics ?

- ▶ **Parlez plus en détail des pouvoirs et des attributions du président de la République.**
- ▶ **Parlez de la composition du Parlement et des fonctions des députés et des sénateurs.**

TEXTES SUPPLEMENTAIRES

LE SYSTÈME ÉLECTORAL

Le suffrage universel a été institué pour la première fois en France en 1848; il était alors réservé aux hommes. Les femmes n'ont acquis le droit de vote qu'en 1945. En 1974, l'âge minimum des électeurs et des électrices a été ramené de 21 à 18 ans.

Élections législatives : l'élection des députés à l'Assemblée nationale était assurée sous la IV^e République au scrutin de liste à la représentation proportionnelle (avec quelques aménagements en 1951 et en 1956): le système traduit le plus fidèlement l'opinion des électeurs. La V^e République a institué le scrutin uninominal majoritaire à deux tours: chaque électeur doit voter, non pour une liste, mais pour un candidat; si l'un des candidats de la circonscription réunit plus de la moitié des suffrages exprimés (majorité absolue) au premier tour, il est élu; sinon, on procède à un second tour à la majorité relative. Seuls, les candidats déjà inscrits au premier tour et ayant obtenu au moins 5% des suffrages exprimés peuvent se présenter au deuxième tour. Ce système, actuellement en vigueur, conduit à une concentration du

vote au bénéfice des candidats les plus favorisés. De nombreuses formations politiques demandent le retour à la représentation proportionnelle.

L'élection des sénateurs s'effectue au suffrage universel indirect.

LES ÉLECTIONS

Dès l'ouverture de la campagne, l'électeur découvre les affiches des candidats sur les panneaux officiels. L'affichage, publicitaire ou "sauvage", va jouer un rôle croissant. Les réunions se multiplient, la presse et les radios s'enflamment, les débats télévisés retiennent l'attention de millions d'électeurs. Les résultats des sondages d'opinion provoquent d'abondants commentaires. Leur publication est interdite huit jours avant le scrutin.

Le scrutin est ouvert sans interruption pendant un seul jour, un dimanche. Le vote est secret : chaque électeur passe à son tour dans l'« isoloir », puis dépose son bulletin dans l'urne et le dépouillement est effectué en public par les « scrutateurs » qui constituent le « bureau électoral ».

L'ADMINISTRATION TERRITORIALE

L'organisation territoriale de la France comprend trois niveaux d'administration, la commune, le département et la région, qui sont à la fois des circonscriptions administratives de l'État et des collectivités territoriales décentralisées. Sur le plan juridique, une collectivité territoriale décentralisée est une personne morale de droit public (avec une dénomination, un territoire, un budget, du personnel, etc.), disposant de compétences propres et d'une certaine autonomie par rapport au pouvoir central.

À ces collectivités s'ajoutent les territoires d'outre-mer ainsi que les collectivités territoriales à statut particulier (Paris, Marseille et Lyon, la Corse, Mayotte et Saint-Pierre-et-Miquelon).

LA COMMUNE

Instituée dès 1789, la commune est la structure de base de l'organisation administrative française. On en compte près de 37 000, chiffre très supérieur à celui des autres pays de l'Union européenne mais qui s'explique par le fait que le terme de commune, en France, s'applique à toutes les municipalités, quelle que soit leur population (80 % d'entre elles ont moins de 1 000 habitants).

Comme le département et la région, la commune dispose d'un organe délibérant, le conseil municipal, et d'une autorité exécutive, le maire, élu par le conseil municipal. Le nombre de conseillers municipaux est proportionnel à la population. Élus pour six ans au suffrage universel direct, les conseillers municipaux adoptent les grandes orientations de la politique communale, votent le budget, gèrent les biens de la commune, en particulier les bâtiments et équipements scolaires du premier cycle de l'enseignement, et définissent le fonctionnement de l'administration communale.

Les compétences propres à la commune concernent donc les actions de proximité ; elles se sont étendues dans le domaine économique et social, où elles furent longtemps limitées à l'octroi d'aides aux entreprises créant des emplois et de secours divers aux familles dans le besoin. La commune est ainsi devenue un acteur important de la politique de lutte contre le chômage et l'exclusion et un agent actif de la restructuration économique et du développement de nouvelles activités.

LE DÉPARTEMENT

La France compte 100 départements, dont 96 en métropole et 4 outre-mer (Martinique, Guadeloupe, Réunion et Guyane). Institué en 1789, le département a vu son statut évoluer de celui de collectivité territoriale semi-décentralisée à celui de collectivité territoriale à part entière (depuis 1982). Son rôle a été prééminent sur le plan de l'organisation administrative et géographique du territoire. Les compétences propres au département concernent essentiellement l'action sanitaire et sociale, l'équipement rural, la voirie départementale et les dépenses d'investissement et de fonctionnement des collèges.

Pendant près de deux siècles (1800-1982), le préfet fut le détenteur du pouvoir exécutif dans le département. La loi de mars 1982 a modifié ses compétences. Nommé par le gouvernement, le préfet reste le dépositaire unique de l'autorité de l'État dans le département. À ce titre, il représente le Premier ministre ainsi que chacun des membres du gouvernement ; il a autorité sur les services extérieurs de l'État dans le département ; enfin, il assure le contrôle administratif des collectivités territoriales du département.

Mais depuis l'adoption de la loi du 2 mars 1982, l'autorité exécutive du département est le président du conseil général. Le conseil général est l'organe délibérant du département. Il est composé de conseillers généraux élus pour six ans au scrutin uninominal majoritaire à deux tours.

LA RÉGION

La France compte 26 régions, dont 22 en métropole et 4 outre-mer qui coïncident avec les 4 départements d'outre-mer (DOM). Créée en 1955 pour servir de cadre à l'aménagement du territoire, la région est devenue collectivité territoriale en 1982. Ses compétences propres concernent principalement la planification, l'aménagement du territoire, le développement économique, la formation professionnelle ainsi que la construction, l'équipement et les dépenses de fonctionnement des lycées.

L'organe délibérant de la région est le conseil régional. Les conseillers régionaux, élus pour six ans, sont assistés d'un comité économique et social régional. Cette assemblée, à vocation consultative, est composée de représentants des entreprises, des professions libérales, des organisations syndicales et de salariés, des associations à vocation régionale, etc. La consultation de ce comité est obligatoire pour ce qui concerne la préparation et l'exécution du plan national, l'établissement du plan régional de développement ainsi que la définition des grandes orientations du budget régional. Par ailleurs, le comité peut intervenir librement sur toute question intéressant la région ou, à l'initiative du président du conseil régional, sur tout projet à caractère économique, social ou culturel. L'autorité exécutive de la région est le président du conseil régional, élu par les conseillers régionaux. Ses attributions sont

identiques à celles du président du conseil général et s'exercent dans les domaines où la région a compétence.

Vocabulaire

administration (f) territoriale – местная администрация	conseil (m) municipal – муниципальный совет
adopter – принимать (закон)	maire (m) – мэр
niveau (m) administratif – уровень управления	octroi (m) d'aides – выделение помощи
commune (f) – коммуна	créer des emplois – создавать рабочие места
région (f) – район	instituer – учреждать
département (m) – департамент	concerner – касаться
circonscription (f) – округ	voirie (f) – дороги
personne (f) morale de droit public – юридическое лицо	dépenses (f., pl.) – расходы
dénomination (f) – название, наименование	préfet (m) – префект
compétences (f., pl.) propres – собственные полномочия	aménagement (m) du territoire – благоустройство территории
collectivité (f) territoriale à statut particulier – территориальный коллектив с особым статусом	être officier d'état civil – осуществлять регистрацию актов гражданского состояния
structure (f) de base – низшая единица управления	collectivité (f) territoriale à part entière – полноправный территориальный коллектив
gérer – управлять	dépositaire (m) de l'autorité de l'Etat – представитель государственной власти
organe (m) délibérant – совещательный орган	

Questions

1. Quels sont les niveaux de l'organisation territoriale ?
2. Comment s'appelle la structure de base de l'organisation administrative française ?
3. Combien de communes compte-t-on en France ?
4. Est-ce que la commune dispose d'un organe délibérant et d'une autorité exécutive ?
5. Quelles sont les fonctions des conseillers municipaux ?
6. Combien de départements compte-t-on en France ?
7. Quelles sont les compétences essentielles des départements ?
8. Qui est le dépositaire unique de l'autorité de l'Etat dans le département ?
9. Par qui l'autorité exécutive du département est-elle incarnée ?
10. En combien de régions la France est-elle divisée ?
11. Quelles sont les compétences de la région ?
12. Quel est l'organe délibérant de la région ?

Le maire

Les attributions du maire sont de deux ordres, car il est à la fois l'autorité élue de la commune et le représentant de l'État sur le territoire communal. En sa qualité d'autorité exécutive de la commune, il met en œuvre les délibérations du conseil municipal, représente la commune sur le plan juridique, propose et exécute le budget, assure la conservation et l'administration du patrimoine communal et délivre les permis de construire. Le maire détient également des pouvoirs propres. À ce titre, il est responsable de la sécurité et de la salubrité publiques et dispose de l'administration communale, dont il est le chef hiérarchique. En tant que représentant de l'État, le maire est officier d'état civil (célébration des mariages, etc.) et officier de police judiciaire sous l'autorité du procureur de la République. Enfin, il assure certaines fonctions administratives : publicité des lois et règlements, établissement des listes électorales. Les actes du maire sont des actes administratifs unilatéraux,

généralement des arrêtés, soumis au contrôle de légalité lorsqu'il agit en tant qu'exécutif communal, et au pouvoir hiérarchique du préfet quand il agit en qualité de représentant de l'État.

LA POLITIQUE ÉCONOMIQUE

La France est la quatrième puissance économique du monde et le quatrième exportateur. En 1997, le produit intérieur brut (PIB) du pays a atteint 8 183 milliards de francs (1 363 milliards de dollars), ce qui permet aux Français de figurer parmi les habitants disposant de l'un des niveaux de vie les plus élevés de la planète. Cette situation traduit la forte croissance économique qui a marqué le pays depuis la seconde guerre mondiale. Profitant de la construction européenne dans laquelle elle joue un rôle essentiel, ainsi que du dynamisme de son commerce extérieur, la France a en effet connu au cours du dernier demi-siècle un bouleversement considérable de son économie. Son agriculture a enregistré une modernisation spectaculaire lui permettant souvent de rivaliser avec celle des États-Unis sur bien des marchés extérieurs ; son industrie s'est restructurée et orientée vers les hautes technologies ; enfin, le secteur tertiaire, appuyé sur des infrastructures de transport performantes, est devenu, notamment grâce aux banques, à la distribution et au tourisme, l'un des fers de lance de l'économie nationale.

UNE ÉCONOMIE ASSAINIE

Ces dernières années, la France a enregistré une sensible amélioration de la plupart de ses indicateurs économiques, ce qui lui a permis de répondre aux critères définis par le traité de Maastricht pour participer à l'Union monétaire, dès 1999, aux côtés de dix autres partenaires.

En premier lieu, la croissance s'est accélérée. Après une période de progression moyenne, entre 1990 et 1996, elle a atteint 2,3% en 1997 et approche les 3% en 1998. Cette reprise traduit la bonne tenue des marchés étrangers, en particulier ceux des

pays industriels avec lesquels la France effectue plus de 80% de ses échanges. Elle souligne aussi la progression du marché intérieur depuis 1997, tant en raison de la demande accrue des ménages que de la hausse des investissements des entreprises désirant rattraper le retard enregistré pendant plusieurs années. Les carnets de commande s'accroissent et les stocks se reconstituent.

L'inflation, qui a été longtemps supérieure à celle de nos principaux partenaires commerciaux, est désormais jugulée. Alors que la hausse des prix atteignait 14% l'an au début des années quatre-vingt, ce chiffre a été ramené à moins de 3% dès 1991 et les derniers résultats confirment la tendance : 1,5% en 1996, 1,3% en 1997 et environ 1% en 1998. C'est le résultat d'un long consensus et d'une politique continue de stabilité des prix, menée depuis plus d'une décennie par les gouvernements successifs, quelle que soit la majorité au pouvoir.

Les remarquables résultats du commerce extérieur constituent un autre indicateur favorable de l'économie nationale. Alors qu'il était structurellement déficitaire jusqu'au début de la décennie 90, celui-ci voit ses excédents gonfler de manière spectaculaire : 31 milliards de francs (5,1 milliards de dollars) en 1992, 122 milliards de francs (20 milliards de dollars) en 1996 et 175 milliards (29 milliards de dollars) en 1997. Le solde est aussi redevenu positif pour les biens manufacturés depuis 1992 et la France enregistre des excédents avec la plupart de ses partenaires de l'Union européenne, pays avec lesquels elle assure plus de 60% de ses échanges extérieurs.

Le chômage, en revanche, demeure un grave problème économique et social, comme d'ailleurs dans la plupart des pays européens. Le nombre de personnes sans-emploi enregistre une montée inquiétante depuis plus de 20 ans : 430 000 en 1974, 1 400 000 en 1980, 2 483 000 en 1990 et près de 3 000 000 en 1998. La majeure partie des pertes d'emplois a été enregistrée dans le bâtiment et les industries manufacturières. Le secteur tertiaire a, quant à lui, gagné des effectifs en dépit de l'amélioration considérable de la productivité. La lutte contre le chômage est devenu l'objectif prioritaire de tous les gouvernements, quelle que soit leur couleur politique.

Les déficits publics constituent un autre problème d'envergure. Le déficit budgétaire reste élevé, comme dans les pays voisins. La situation, après une grave détérioration au début de la décennie 90, s'améliore cependant depuis 1994. Le besoin de financement des administrations, qui atteignait alors 5,8% du PIB, n'en représente plus que 4,2% en 1996, 3,1% en 1997 et 3% en 1998. Cette amélioration s'explique par le redressement des comptes de l'État, des administrations publiques locales et de la sécurité sociale.

Vocabulaire

puissance (f) – держава	solde (m) – сальдо
produit (m) intérieur brut (PIB) – валовой внутренний продукт	biens (m) manufacturés – промышленные товары
atteindre – достигать	échanges (m., pl.) extérieurs – внешнеторговый обмен
rivaliser – соперничать	chômage (m) – безработица
se restructurer – перестраиваться	montée (f) – подъем
secteur (m) tertiaire – сфера обслуживания	pertes (f., pl.) d'emplois – потеря рабочих мест
indicateur (m) économique – экономический показатель	déficits (m., pl.) publics – дефицит государственного бюджета
croissance (f) – темпы роста	amélioration (f) – улучшение
marché (m) – рынок	détérioration (f) – ухудшение
demande (f) – спрос	carnet (m) de commande – портфель заказов
ménage (m) – семья	stocks (m,pl.) – товарные запасы
hausser – повышать	sécurité (f) sociale – система социального обеспечения
hausse (f) – повышение, увеличение	comptes (m,pl.) de l'Etat - доходы и расходы государства
investissements (m. pl.) – капиталовложения	
prix (m) – цена	
commerce (m) extérieur – внешняя торговля	

Questions

1. Quelle place occupe la France pour son développement économique ?
2. Qu'est-ce qui permet aux Français de figurer parmi les habitants disposant de l'un des niveaux de vie les plus élevés de la planète ?
3. Est-ce que la France a connu un bouleversement considérable de son économie ?
4. Que peut-on dire de son agriculture et de son industrie ?
5. Est-ce que la France peut répondre aux critères définis par le traité de Maastricht ?
6. Qu'est-ce qui est caractéristique du marché intérieur depuis 1997?
7. Est-ce que l'inflation est jugulée ?
8. Quels sont les indicateurs favorables de l'économie française ?
9. Est-ce qu'il y a de graves problèmes ?
10. Combien de chômeurs compte-t-on en France ?
11. Où enregistre-t-on la majeure partie des pertes d'emplois ?
12. Qu'est-ce qui constitue un autre problème d'envergure ?

TEXTES SUPPLEMENTAIRES

UN ENVIRONNEMENT EUROPÉEN FAVORABLE

La construction européenne a profondément influencé l'économie française. Elle a d'abord imposé aux entreprises un effort accru de compétitivité non seulement pour résister à de nouveaux concurrents, mais aussi pour saisir les occasions que leur offrait un vaste marché. L'application du principe de la libre circulation des personnes, des marchandises, des services et des capitaux, développée en 1993 dans le cadre du marché unique, a ouvert aux entreprises françaises un espace peuplé de 376 millions de consommateurs et profité à tous les secteurs de l'économie nationale.

La Politique agricole commune, ou PAC, a constitué pour la France un facteur essentiel de modernisation. Fondée sur la libre circulation entre les banques centrales des pays y participant. Le traité sur l'Union européenne, entré en vigueur le 1^{er} janvier 1993, a engagé la France et ses partenaires dans le processus visant à constituer une Union économique et monétaire (UEM). Il a, de ce fait, permis une

certaine convergence économique entre les pays membres et notamment la réduction des déficits budgétaires. La mise en place de l'euro, depuis le 1^{er} janvier 1999, permet d'éliminer les risques de change et les frais de conversion monétaire, pour le plus grand bénéfice des particuliers et des entreprises. L'Union économique et monétaire constitue aujourd'hui, pour la France et ses partenaires, un élément fondamental pour conforter la construction européenne.

LE ROLE DE L'ETAT

L'État joue en France un rôle économique important. Il est d'abord le premier employeur, le premier producteur et le premier client du pays. Il est aussi le premier transporteur, le premier propriétaire foncier et immobilier.

L'État, qui définit les grandes orientations de la politique économique, s'est longtemps appuyé sur la planification, mise en place en 1947. Bien qu'incitative et non impérative, celle-ci a permis d'orienter les investissements vers les secteurs prioritaires, puis de favoriser la construction des grandes infrastructures et l'aménagement du territoire. L'État est longtemps intervenu dans la production en contrôlant de nombreuses entreprises mais les alternances politiques qui ont marqué le pays depuis une vingtaine d'années ont entraîné des changements considérables. Le poids de l'État s'est d'abord renforcé en 1982 par une vague de nationalisations visant à moderniser l'appareil productif et à restructurer les entreprises. Le quart de l'industrie et 90% des dépôts bancaires passent alors sous son contrôle. L'arrivée d'une nouvelle majorité au pouvoir, en 1986-1988, conduit le gouvernement à privatiser une douzaine de sociétés. Après une nouvelle alternance, le retour aux affaires de cette même majorité, en mars 1993, s'accompagne d'un nouveau programme de privatisations portant sur vingt-et-une grandes entreprises industrielles, banques et compagnies d'assurances. Le programme est poursuivi en 1995 avec la privatisation de plusieurs entreprises industrielles comme Pechiney, Usinor-Sacilor et Elf-Aquitaine et de plusieurs banques et compagnies d'assurances comme la BNP et l'UAP. Depuis la nouvelle alternance de 1997, l'État a réduit sa

participation dans plusieurs entreprises et s'apprête à le faire dans d'autres, comme le montre la privatisation prochaine du Crédit lyonnais.

Les entreprises ont, quant à elles, connu une forte concentration financière. Celle-ci a conduit à la naissance de grands groupes. La tendance est cependant moins forte que chez bien des concurrents. La France ne compte en effet que neuf entreprises parmi les cent premières mondiales, loin derrière les États-Unis (31) et le Japon (21) mais aussi l'Allemagne (12). La première entreprise française, Elf-Aquitaine, ne se classe qu'au 28^e rang mondial. Les grandes entreprises françaises demeurent caractérisées par un jeu complexe de participations croisées mêlant les grandes banques du pays. Elles font généralement moins appel que la plupart de leurs concurrentes étrangères au marché boursier pour accroître leur capital, bien que les deux dernières décennies aient été marquées par un engouement important du grand public pour les placements boursiers, notamment à la suite des nombreuses privatisations.

Alors que les grandes entreprises réduisent leurs effectifs, les PME, plus souples et mieux adaptées aux changements rapides de stratégie, constituent les nouveaux fers de lance de l'économie nationale. Près de la moitié des salariés de l'industrie sont désormais employés dans des entreprises de moins de 500 salariés et celles-ci réalisent 42% des ventes. Certaines de ces entreprises, spécialisées dans des secteurs très performants, occupent une position de choix sur le marché mondial. C'est, entre autres, le cas de Zodiac pour les bateaux pneumatiques et les toboggans de secours des avions, de Bénéteau et de Jeanneau pour la navigation de plaisance ou de Salomon et de Rossignol pour le matériel de ski. Les PME sont particulièrement actives dans les secteurs de l'agro-alimentaire, du bâtiment et de la confection.

L'AGRICULTURE

La France est la première puissance agricole de l'Union européenne, devant l'Allemagne. Elle assure 22 % de la production totale des quinze pays membres. Elle est aussi le second exportateur mondial de produits agroalimentaires, derrière les États-Unis, et l'excédent de la balance commerciale a dépassé les 50 milliards de francs (8,3 milliards de dollars) en 1997. Bien qu'elle n'emploie plus que 6% des actifs et n'assure que 2% du produit intérieur brut national, l'agriculture constitue l'une des activités les plus dynamiques du pays. Elle a connu depuis trois décennies une modernisation remarquable qui a permis des progrès spectaculaires de la productivité et des rendements. Ce bouleversement a non seulement affecté les paysages ruraux et les structures de production, mais aussi les hommes et les mentalités. Ainsi, aux paysans de jadis ont succédé des chefs d'exploitation, véritables techniciens et gestionnaires de l'agriculture.

L'espace agricole s'étend sur 33,4 millions d'hectares soit 55% du territoire français. Les terres arables en occupent 61%. Elles devancent largement les superficies toujours en herbe (35%) et les cultures permanentes, notamment les vignes et les vergers (4 %).

La modernisation de l'agriculture s'est accompagnée d'une concentration continue des exploitations dont le nombre est passé de 1 588 000 à 735 000 entre 1960 et 1997. Il en est résulté un doublement de leur superficie moyenne, qui atteint désormais 39 hectares. Le regroupement des terres s'est surtout effectué au profit des grandes unités de plus de 100 hectares. Si elles ne représentent que 10 % du nombre total des exploitations, elles couvrent désormais 40 % de la superficie agricole. Elles sont surtout nombreuses dans le Bassin parisien, notamment sur les riches terroirs de la Beauce, de la Brie et de la Picardie, alors que les petites exploitations occupent encore une large place dans le Sud-Ouest et dans les régions littorales méditerranéennes. L'État, soucieux de promouvoir des structures compétitives, facilite le remodelage des exploitations par l'intermédiaire des Sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural (SAFER).

Plus étendues, les exploitations sont aussi mieux équipées. La France compte aujourd'hui 1 310 000 tracteurs et de nombreux agriculteurs en possèdent plusieurs. Les autres machines se sont également multipliées, de la moissonneuse-batteuse à la machine à vendanger, en passant par les arracheuses de pommes de terre et de betteraves. De nouveaux matériels apparaissent sans cesse, comme les machines à tailler la vigne. Cette mécanisation explique le repli rapide de la main-d'œuvre agricole, passée de 2 700 000 à 1 080 000 actifs depuis 1970.

Les progrès de l'agriculture traduisent aussi le recours croissant à la chimie. La consommation d'engrais a été multipliée par six depuis 1950 et l'usage massif des produits phytosanitaires a permis d'éliminer la plupart des maladies et des plantes parasites qui affectaient les récoltes. Les rendements français figurent aujourd'hui parmi les plus élevés du monde.

Les productions végétales assurent un peu plus de la moitié des recettes agricoles. Les céréales viennent toujours en bonne place tant pour la production que pour les exportations. Avec 36 millions de tonnes de blé, la France se classe au 4^e rang mondial et au 1^{er} rang dans l'Union européenne. Cette céréale privilégie les terres riches du Bassin parisien, du Berry et du Toulousain. Avec 17 millions de tonnes en 1997, le maïs devance désormais l'orge dont la production stagne depuis une décennie (10 millions de tonnes). Longtemps limité au sud-ouest du pays, le maïs, grâce à l'irrigation par aspersion et à la mise aux points d'hybrides, s'est étendu au Bassin parisien. Les autres céréales, que ce soit l'avoine ou le seigle, déclinent rapidement.

Les cultures spécialisées ont une extension moindre mais elles procurent des revenus à l'hectare souvent élevés. C'est d'abord le cas de la vigne. En 1997, la production totale de vin s'élevait à 56 millions d'hectolitres, dépassant ainsi celle de l'Italie (54 millions) la France vient également en tête pour les vins de qualité. Ces derniers sont produits par des régions bien délimitées dont la production bénéficie d'une Appellation d'origine contrôlée (AOC). Il s'agit notamment de la Champagne, du Bordelais, de la Bourgogne, du Val de Loire et de la vallée du Rhône. D'autres

vignobles, comme ceux d'Armagnac et de la région de Cognac, servent à la fabrication d'eaux-de-vie renommées.

Vocabulaire

appellation (f) d'origine contrôlé
(AOC) – система контроля,

подтверждающая соответствие

марочных вин их названию

ariculture (f) – сельское хозяйство

agricole – сельскохозяйственный

produits (m, pl) agroalimentaires –
сельскохозяйственные товары

actifs (m, pl) – население

productivité (f) –

производительность труда

rendements (m,pl) – объём

производства

peasant (m) – крестьянин

s'étendre – простираться

terres (f,pl) arables – пахотные
земли

vigne (f) – виноградник

verger (m) – фруктовый сад

exploitation (f) – хозяйство

au profit (de) – в пользу (кого-либо)

couvrir – покрывать

compétitif – конкурентоспособный

consommation (f) – потребление

engrais (m) – удобрения

récolte (f) – урожай

productions (f,pl) végétales –
растениеводство

céréales (f,pl) – злаковые культуры

irrigation (f) – дождевальное
орошение

décliner – идти на убыль,
сокращаться

revenu (m) – доход

dépasser – превышать

se classer au 1^{er} rang – занимать 1-ое
место

aménagement (m) foncier –
землеустройство

établissement (m) rural –

учреждение сельских поселений

recettes (f, pl.) agricoles – доходы
сельскохозяйственного сектора

Questions

1. Est-ce que la France est la première puissance agricole de l'Union européenne ?
2. Quelle est sa part dans la production totale des quinze pays membres ?
3. Comment se classe-t-elle dans le monde comme exportateur de produits agroalimentaires ?
4. Quelle est la part de l'agriculture dans le produit intérieur brut nationale ?
5. A quoi sont dûs les progrès spectaculaires de l'agriculture française des trois dernières décennies ?
6. Est-ce que ces progrès ont affecté les hommes et les mentalités ?
7. Que peut-on dire de l'espace agricole du pays ?

L'INDUSTRIE

L'industrie française est la seconde d'Europe et la quatrième du monde, derrière celles des États-Unis, du Japon et de l'Allemagne. Le secteur secondaire, y compris le bâtiment et les travaux publics, assure 29 % des emplois, 40 % des investissements et près de 80 % des exportations françaises. Toutefois, bien que l'industrie ait vu sa production quadrupler depuis 1950, elle a perdu près de 1,5 million d'emplois au cours des vingt dernières années. Ce repli témoigne de l'amélioration constante de la productivité, mais aussi de la restructuration du tissu industriel consécutive aux chocs pétroliers et à la mondialisation de l'économie. L'industrie française a connu à cet égard une concentration accélérée de ses entreprises et un essor rapide de ses investissements directs à l'étranger. Les entreprises françaises contrôlent aujourd'hui 15 788 filiales hors de l'hexagone et elles emploient 2 548 000 personnes. Ces investissements permettent aux entreprises nationales d'atteindre une taille critique et d'accéder à de nouveaux marchés.

L'ensemble de l'industrie manufacturière dégage un confortable excédent commercial depuis quelques années. Ce résultat traduit le savoir-faire français dans

différents secteurs des industries traditionnelles comme la construction automobile, le matériel ferroviaire, la haute couture et les industries agro-alimentaires, mais aussi le succès des technologies de pointe telles la filière électronucléaire, les télécommunications et la construction aéronautique et spatiale.

LES INDUSTRIES TRADITIONNELLES

Longtemps considérées comme le symbole de la puissance économique, les industries de base voient, comme dans les autres pays développés, leur rôle diminuer progressivement. La stagnation de la demande et la concurrence croissante des pays étrangers ont entraîné des réductions sensibles des capacités de production et bouleversé la géographie des implantations.

La sidérurgie, avec une production annuelle de 17 millions de tonnes d'acier, se classe au douzième rang mondial et elle est devancée au sein de l'Union européenne par l'Allemagne, l'Italie et le Royaume-Uni. La production a diminué de plus d'un tiers depuis 1974 et la main-d'œuvre de 70%. Ce repli traduit les effets conjugués de la crise, de la concurrence d'autres produits tels l'aluminium et les matières plastiques, et de l'apparition de nouveaux grands concurrents, comme les pays de l'Est, le Brésil et la Corée du Sud. Les mesures de réduction des capacités et de restructuration adoptées dans le cadre de l'Union européenne ont permis aux entreprises de moderniser leur équipement, de concentrer leur production sur les sites les plus rentables et de retrouver une santé financière. La production, marquée par l'essor de l'acier à l'oxygène, est dominée par le groupe Usinor-Sacilor, qui se classe au quatrième rang mondial. La production d'acier est désormais assurée pour plus de 45% par la région du Nord-Pas-de-Calais.

La métallurgie de l'aluminium, implantée à l'origine dans les Alpes et les Pyrénées à proximité des centrales hydroélectriques, s'est déplacée vers des sites portuaires plus aptes à réceptionner la bauxite importée. Pechiney, qui possède aussi plusieurs usines dans le monde, notamment en Australie, aux États-Unis et en Grèce, domine la production et figure au troisième rang mondial de la branche. Privatisée fin 1995, l'entreprise dispose à Dunkerque, près de la centrale nucléaire de Gravelines, d'une usine ultramoderne. Elle valorise sa production par la fabrication de produits

finis et elle a ainsi pris le contrôle, en 1988, du grand groupe américain d'emballage, American Can.

Parmi les industries de première génération, celles du textile et de l'habillement emploient encore 254 000 personnes et totalisent plus de 170 milliards de francs (28 milliards de dollars) de chiffre d'affaires. Bien qu'elles exportent le tiers de leur production, ces industries enregistrent un déficit commercial de 26 milliards de francs (4,3 milliards de dollars) en 1997 et, surtout, elles ont perdu plus de 250 000 emplois depuis 1974. Elles souffrent de la faible progression de la demande intérieure et surtout d'une concurrence internationale de plus en plus pressante. Celle-ci émane de l'Italie et de l'Allemagne, et surtout de l'Europe de l'Est, du Bassin méditerranéen et du Sud-Est asiatique.

Le bâtiment présente une structure très morcelée, avec 30 000 petites et moyennes entreprises. Pour améliorer leur productivité, ces sociétés industrialisent les procédés de construction, notamment pour les charpentes et les menuiseries. L'activité de ce secteur est étroitement liée aux mesures publiques adoptées en faveur de la construction de logements, sous formes d'aides diverses et de prêts bonifiés, au total quelque 120 milliards de francs (20 milliards de dollars) par an.

Vocabulaire

secteur (m) primaire – первичный	machine-outil (f) –
сектор	станкостроительная отрасль
secteur (m) secondaire – вторичный	instruments (m, pl.) de précision –
сектор	точное приборостроение
bâtiment (m) – строительство	industrie (f) manufacturière –
travaux (m, pl.) publics – прокладка	обрабатывающая промышленность
коммуникаций	excédent (m) commercial –
entreprise (f) – предприятие	удовлетворительное сальдо
taille (f) – размер, масштаб	торгового баланса
marché (m) – рынок	biens (m,pl.) d'équipement –

производство средств	site (f) – место, район
производства	essor (m) – подъём
savoir-faire (m) – ноу-хау	centrale (f) hydroélectrique – ГЭС
matériel (m) ferroviaire – железно- дорожное оборудование	centrale (f) nucléaire – АЭС
technologie (f) de pointe – передовая технология	emballage (m) – упаковка
industries (f, pl.) de base – основные отрасли промышленности	repli (m) – 1. отток рабочей силы; 2. спад производства
demande (f) – спрос	tissu (m) industriel – система промышленности
entraîner – повлечь за собой	chiffre (m) d'affaires – оборот
capacités (f, pl.) de production – производственные мощности	

Questions

1. Comment peut-on caractériser le niveau du développement de l'industrie française ?
2. Quels chiffres pouvez-vous citer pour illustrer l'activité du secteur secondaire ?
3. Comment explique-t-on la perte de près de 1,5 million d'emplois au cours des vingt dernières années ?
4. Que peut-on dire des investissements directs de l'industrie française à l'étranger ?
5. Comment peut-on caractériser l'activité de l'ensemble de l'industrie manufacturière ?
6. Quels changements voit-on dans le secteur primaire ?
7. A quoi est due la diminution de la production dans la sidérurgie ?
8. Comment peut-on caractériser la métallurgie d'aluminium ?
9. Quels sont les problèmes des industries de première génération ?

TEXTES SUPPLEMENTAIRES

LES BIENS D'ÉQUIPEMENT

Les industries de biens d'équipement, y compris la construction automobile, tiennent une place essentielle dans le tissu industriel français. Elles représentent un chiffre d'affaires de plus de 1 200 milliards de francs (200 milliards de dollars) et emploient 1,5 million de salariés. Si plusieurs branches, comme la construction navale, la machine-outil, la motocyclette et la bicyclette ont connu un net repli devant la concurrence étrangère, d'autres manifestent un réel dynamisme.

C'est notamment le cas de la construction automobile qui a enregistré en 1997 un excédent commercial de près de 31 milliards de francs (5 milliards de dollars). La France est le troisième exportateur mondial de voitures particulières, avec une production de 3,4 millions de voitures, et fabrique plus de 500 000 véhicules utilitaires. Elle se classe ainsi au quatrième rang mondial des constructeurs. La branche automobile emploie directement plus de 350 000 personnes auxquelles s'ajoutent plus de 2,6 millions d'emplois induits, ce qui lui confère une place de choix dans l'économie nationale. Renault et le groupe privé PSA, qui contrôle les marques Peugeot et Citroën, assurent la quasi-totalité de la production. Les équipementiers ont connu une importante concentration d'où émergent quelques groupes importants tels Michelin, leader mondial des pneumatiques après le rachat d'Uniroyal, Valéo, spécialisé dans les équipements électriques, ou encore Epéda-Bertrand Faure, qui fabrique les sièges.

La construction navale a notablement réduit ses activités, victime de la surcapacité de la flotte mondiale et de la concurrence des chantiers asiatiques. Alors qu'elle figurait encore aux premiers rangs dans les années soixante-dix, elle joue aujourd'hui un rôle marginal. Quelques sites de production tels les Chantiers du Havre se sont spécialisés dans la construction de grands paquebots de croisière et de méthaniers. Par ailleurs, la France est l'un des premiers constructeurs du monde de bateaux de plaisance avec les chantiers vendéens Bénéteau et Jeanneau.

La chimie place la France au quatrième rang mondial. Son chiffre d'affaires annuel dépasse les 430 milliards de francs (71 milliards de dollars) et elle emploie 250 000 personnes. La chimie de base repose sur la transformation de matières premières nationales, comme la potasse d'Alsace, le soufre de Lacq et le sel de Lorraine et de Camargue, ou sur le traitement de produits importés, ce qui explique la concentration d'une partie des activités dans les ports. La pétrochimie, dominée par la Compagnie française des pétroles (CFP-Total) et Elf-Aquitaine, s'est substituée à l'ancienne carbochimie. Orkem, l'ancienne filiale des Charbonnages de France, Atochem, du groupe Elf, Rhône-Poulenc et Air liquide, leader mondial des gaz industriels implanté dans plus de 50 pays, dominant la branche. Vouée en grande partie à la fabrication d'engrais, de matières plastiques et de fibres synthétiques, la chimie de base connaît cependant une croissance faible.

En revanche, la parachimie et la pharmacie sont très dynamiques et dégagent de larges excédents commerciaux (plus de 50 milliards de francs, soit 8,3 milliards de dollars). Mobilisant de lourds investissements et une recherche coûteuse, elles sont dominées par de grands groupes. Dans la parachimie, c'est le cas des géants étrangers tel Procter et Gamble, Unilever et Colgate-Palmolive pour les lessives et les détergents, alors que la firme nationale L'Oréal vient en tête pour les produits de beauté, pour lesquels on peut aussi citer les grands parfumeurs tels Saint-Laurent et Chanel. Dans la pharmacie, les laboratoires connaissent une forte concentration au profit des grands groupes comme Rhône-Poulenc, qui a pris le contrôle de l'entreprise américaine Rorer et figure au septième rang mondial en ce domaine. Synthélabo, qui appartient au groupe L'Oréal, a absorbé les laboratoires Delagrangue et Delalande. Sanofi, filiale d'Elf-Aquitaine, est un autre grand de la branche.

LES INDUSTRIES DE POINTE

Tributaires de progrès techniques très rapides, mais aussi de la recherche et d'un personnel hautement qualifié, les industries de pointe assurent 20% des emplois industriels et des exportations. La France constitue l'un des pays les plus performants dans la construction aéronautique et spatiale ainsi que dans les industries de l'armement. Pour faire face à une concurrence internationale accrue et réduire les

coûts de recherche et de production, les entreprises françaises se sont rapprochées de leurs homologues. Ainsi, le programme Airbus est issu d'une coopération entre la France, l'Allemagne, le Royaume-Uni et l'Espagne. Par ailleurs, l'Aérospatiale est associée à l'Italien Alenia et à British Aerospace dans l'ATR, avion de transport régional.

Principalement implantée dans la région parisienne, qui rassemble près de 40 % des emplois, et dans le Sud-Ouest, notamment à Toulouse et à Bordeaux, l'industrie aérospatiale emploie près de 100 000 personnes et exporte près de la moitié de sa production. Elle comprend de nombreuses entreprises à capitaux d'État comme l'Aérospatiale et la Snecma. Alors qu'Airbus et ATR fournissent des avions civils, Dassault-Industrie est spécialisée dans la fourniture d'appareils militaires, tels les Mirage et le Rafale, et d'avions d'affaires comme le Falcon. La Snecma, associée à l'Américain General Electric, livre des réacteurs et des moteurs.

L'industrie spatiale s'est également développée dans le cadre d'une coopération internationale regroupant une quinzaine d'États dont certains, comme la Norvège et la Suisse, n'appartiennent pas à l'Union européenne. C'est notamment le fait du programme Arianespace qui dispose d'un plan de charge très dense pour les prochaines années, avec Ariane 5, qui permet de placer en orbite une charge de 6 tonnes, contre 4 tonnes pour Ariane 4. Le succès d'Ariane tient à la fiabilité des lanceurs qui permet d'attirer de nombreux clients étrangers en dépit de la concurrence des États-Unis, de la Russie et, plus récemment, de la Chine. Les fusées sont tirées depuis le centre de Kourou, en Guyane. La France est également présente dans le domaine des satellites de télécommunications et d'observation, tels SPOT ou Hélios. Ces satellites sont construits par Matra Espace, Alcatel Espace et Aérospatiale Espace.

Les industries électriques et électroniques sont caractérisées par une grande diversité des productions. Elles sont aussi dominées par de grandes entreprises et dépendent largement des commandes publiques. Alcatel-Alsthom, qui a réalisé de nombreuses acquisitions depuis dix ans, demeure la première entreprise mondiale dans les télécommunications. Alsthom, associée à la société britannique GEC, est, outre le matériel ferroviaire (TGV), spécialisée dans les équipements pour centrales

électriques. Elle occupe ainsi le premier rang mondial pour les générateurs de turbines à cycle combiné. Thomson couvre une large gamme de productions, de l'électronique appliquée à la défense, avec Thomson-CSF, aux biens d'équipement ménager et au matériel grand public avec Thomson Multimédia. Schneider tient une place dominante dans le secteur de l'électromécanique et Legrand est le leader mondial de l'appareillage électrique.

LES CHAMBRES DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE

En France, on compte actuellement plus de 160 Chambres de commerce et d'industrie (CCI). Il s'agit des institutions d'Etat, créées par le décret du Gouvernement. Au niveau régional, elles sont regroupées en 22 Chambres régionales, et au niveau national – en Assemblée permanente des CCI.

Les CCI dont les membres sont élus par les commerçants et les industriels de la circonscription, assurent la liaison avec les Pouvoirs Publics. Les CCI ont trois grandes missions. D'abord, c'est la mission représentative : elles défendent les intérêts des commerçants et des industriels auprès des Pouvoirs Publics. Puis, c'est la mission consultative : les CCI informent leurs membres des changements dans les réglementations juridique, fiscale, sociale ou financière ; elles aident les industriels qui désirent exporter leurs produits ; il y a également un service d'assistance technique pour l'implantation de nouvelles industries, en province par exemple ; les CCI publient des brochures, des annuaires. Il faut dire que cette mission n'est pas à sens unique.

Cela veut dire que les CCI donnent des avis aux Pouvoirs Publics en vue de la promotion de l'économie. De plus, elles sont aussi chargées de la gestion des ports, des aéroports, des magasins généraux, etc.

La troisième mission – c'est la mission éducative : les CCI ont fondé des grandes écoles de commerce, par exemple HEC. Les CCI organisent des stages et des examens pour les étrangers.

Les Chambres d'agriculture sont des institutions publiques comme les CCI. Il y a une Chambre d'agriculture par département et au total elles comptent 3200 membres.

Leurs principales tâches consistent à aménager l'espace rural et à développer les régions défavorisées. Les Chambres peuvent aussi créer des relations équilibrées avec les autres secteurs économiques, ou encore conclure des accords mondiaux, par produit.

Vocabulaire

CCI (Chambre de commerce et d'industrie) –	assistance (f) – содействие
Торгово-промышленная палата	implantation (f) – внедрение, размещение
CCIP – Торгово-промышленная палата г.Парижа	annuaire (m) – ежегодник
Chambre (f) d'agriculture –	donner des avis – высказывать мнение
Сельскохозяйственная палата	en vue de ... – с какой-либо целью
Chambre (f) des métiers – Палата ремесел	promotion (f) – развитие, стимулирование
institution (f) – учреждение	magasin (m) général –
Assemblée (f) permanente des CCI –	перевалочный склад
Постоянно действующая ассамблея ТПП	éducatif, ve – образовательный
circonscription (f) – избирательный округ	HEC (Ecole des hautes études commerciales) – Высшая школа коммерции
Pouvoirs (m,pl.) Publics – органы государственной власти	consister à ... – заключаться в
mission (f) – 1. командировка;	aménager – обустраивать что-л.
2. задача, миссия	rural, -e (pl. ruraux) – сельский
représentatif, ve – представительный	région – 1. регион; 2. округ
réglementation (f) – нормативные акты	défavorisé, -e – поставленный в неблагоприятные условия
service (m) – отдел, отделение	équilibré, -e – сбалансированный

LES REGIONS

ILE –DE-FRANCE :

Superficie : 12 012 km²

Population : 10 333 000 hab.

Capitale : Paris

Cette région se confond pratiquement avec l'agglomération parisienne. Elle groupe près de 18 % de la population nationale et la plus forte concentration d'activités : industries (automobile, électronique, confection, industrie pharmaceutique) ou services. Paris, capitale de la France, abrite le siège de toutes les administrations nationales et des plus grandes entreprises, elle dispose du plus fort potentiel d'enseignement et de recherche. Centre de la presse, de l'édition et des arts, elle est également le siège d'institutions internationales (UNESCO, O.C.D.E.)

RHÔNE-ALPES :

Superficie : 43 698 km²

Population : 5 218 300 hab.

Capitale : Lyon

C'est la deuxième région de France par sa population et son importance économique. L'agglomération de Lyon, à laquelle il faut ajouter les villes de Saint-Etienne et de Grenoble, constitue le second centre industriel et tertiaire national : industries électriques et mécaniques, chimie et pharmacie, confection, etc.

Lyon est aussi un grand centre universitaire et le deuxième centre financier. La région est un des pôles touristiques du pays, et la ville savoyarde d'Albertville a été le cadre des Jeux Olympiques d'hiver en 1992.

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR :

Superficie : 31 400 km²

Population : 4 160 200 hab.

Capitale : Marseille

Sa façade littorale sur la Méditerranée, la douceur de son climat et la beauté de ses paysages ont fait la fortune de cette région. Marseille est ainsi le plus grand port de France et le second d'Europe (derrière Rotterdam). L'économie de son agglomération découle de celle du port : raffinage du pétrole, sidérurgie, chimie, produits alimentaires, etc. A l'est, Nice et la Côte d'Azur bénéficient depuis plus d'un siècle de l'essor du tourisme. L'agrément de la région y favorise le développement des activités de pointe (technopole de Sophia-Antipolis).

NORD-PAS-DE-CALAIS :

Superficie : 12 412 km²

Population : 3 910 000 hab.

Capitale : Lille

Frontalière de la Belgique, elle fut au XIX^e siècle la première région industrielle, grâce au charbon et au textile, ainsi que la plus peuplée. Elle a subi récemment la crise industrielle : fin des houillères, déclin de la sidérurgie, difficultés dans le textile. Malgré cela, la région, dynamisée depuis longtemps par un grand potentiel économique, se reconvertit vers des industries plus modernes (agro-alimentaire, automobile, etc.) et veut profiter des retombées du tunnel sous la Manche et du TGV-Nord qui fera de Lille un grand carrefour européen.

PAYS DE LA LOIRE :

Superficie : 32 082 km²

Population : 3 057 600 hab.

Capitale : Nantes

C'est la deuxième région agricole (la première pour l'élevage). Son industrie, d'abord très axée sur l'agro-alimentaire, s'est diversifiée : électronique, mécanique, confection, chaussure. L'ensemble portuaire Nantes-Saint-Nazaire, le 4^e de France, est la principale zone d'activités de la région : raffinage de pétrole, chantiers navals, industries de pointe. Une ligne de chemin de fer à grande vitesse relie Nantes à Paris en deux heures ; un nouvel atout pour le développement économique et touristique (plages de l'Atlantique dont La Baule).

BRETAGNE :

Superficie : 27 208 km²

Population : 2 773 600 hab.

Capitale : Rennes

L'amélioration des communications routières et ferroviaires a permis le développement de cette région jadis relativement isolée et qui fut longtemps terre d'émigration. Aujourd'hui, la Bretagne est devenue la région agricole la plus importante de France (1^e rang pour l'élevage porcin) tandis que des industries nouvelles se sont implantées dans ses villes (automobile à Rennes, mécanique, électronique). Le tourisme et la pêche jouent un rôle essentiel sur la zone littorale. Du coup, la population régionale tend à progresser à nouveau, après des années de stagnation.

AQUITAINE :

Superficie : 42 308 km²

Population : 2 739 900 hab.

Capitale : Bordeaux

L'Aquitaine tire depuis longtemps une grande partie de sa richesse agricole du célèbre vignoble bordelais et de l'exploitation forestière (pin). L'activité industrielle demeure assez réduite en dépit du développement du secteur aérospatial, de l'agro-alimentaire et de l'industrie de la pâte à papier. Le littoral a entraîné le développement du tourisme.

MIDI-PYRENEES :

Superficie : 45 348 km²

Population : 2 388 200 hab.

Capitale : Toulouse

C'est la plus vaste des 22. Longtemps agricole, elle a souffert de l'exode rural. Heureusement, elle connaît un fort renouveau économique. Sa capitale, Toulouse, est le premier centre d'activités aérospatiales (Airbus y est monté) et le second pôle

d'activités de pointe (recherche, informatique, robotique, etc.). de gros efforts sont en cours pour valoriser le potentiel agro-alimentaire régional.

LORRAINE :

Superficie : 23 547 km²

Population : 2 322 000 hab.

Capitale : Metz

Les difficultés de la sidérurgie et des charbonnages, ses deux anciennes richesses, ont créé de graves problèmes à cette région dont tous les efforts sont tendus vers une reconversion et une diversification industrielles. L'accent est mis sur le développement des activités à haute technologie à Metz, la capitale, et à Nancy, le grand centre universitaire. La région compte sur les avantages de sa position.

CENTRE :

Superficie : 39 151 km²

Population : 2 303 900 hab.

Capitale : Orléans

Elle dispose d'un très gros potentiel agricole (le 1^{er} rang pour les céréales) et a bénéficié d'un vaste mouvement de décentralisation industrielle depuis la région parisienne (accessoires automobiles, électronique, petite mécanique, pharmacie et produits de beauté ...). La richesse des sites historiques (châteaux de la Loire, cathédrales de Chartres et de Bourges, etc.) y ont développé le tourisme.

LANGUEDOC-ROUSSILLON :

Superficie : 23 376 km²

Population : 2 081 900 hab.

Capitale : Montpellier

Longtemps en retard sur le plan économique (peu d'industries et une production viticole en crise), le Languedoc-Roussillon connaît un véritable renouveau : diversification agricole (fruits et légumes), expansion du tourisme grâce à l'aménagement de son littoral, implantation d'industries de pointe et d'activités de

recherche notamment à Montpellier, capitale régionale et très important centre universitaire.

PICARDIE :

Superficie : 19 399 km²

Population : 1 785 200 hab.

Capitale : Amiens

C'est une région agricole très riche (céréales et plantes industrielles), ce qui a entraîné le développement de l'agro-alimentaire (sucrieries, minoteries). La situation de la Picardie, à mi-chemin entre l'Ile-de-France et le Nord, lui a permis de s'industrialiser : chimie, pneumatiques, mécanique, etc. Le région compte beaucoup sur cette position géographique pour assurer son avenir européen.

HAUTE-NORMANDIE :

Superficie : 12 317 km²

Population : 1 709 400 hab.

Capitale : Rouen

L'activité économique est dominée par le développement considérable de la Basse-Seine avec ses deux grands ports du Havre et de Rouen, respectivement deuxième et cinquième de France, et leurs grandes industries (raffinage du pétrole, chimie, automobile, etc.). L'activité agricole (élevage) et l'industrie agro-alimentaire jouent toutefois un rôle non négligeable de même que le tourisme.

BOURGOGNE :

Superficie : 31 582 km²

Population : 1 614 600 hab.

Capitale : Dijon

C'est une région de passage Nord-Sud, sur l'axe Europe du Nord - Europe du Sud. Pas de secteur économique dominant, mais une très grande variété d'activités, dans l'agriculture (vins de Bourgogne, élevage bovin) ou dans l'industrie (métallurgie, mécanique, agro-alimentaire, chimie, etc.). La richesse de la Bourgogne

dans le domaine architectural et gastronomique lui assure une forte activité touristique.

ALSACE :

Superficie : 8 280 km²

Population : 1 609 000 hab.

Capitale : Strasbourg

Cette région occupe sur la rive gauche du Rhin une position tout à fait stratégique au plan européen. Elle assure notamment la jonction entre la France et l'Allemagne. Cette situation contribue à sa santé économique avec une industrie extrêmement diversifiée (mécanique, textile, chimie, etc.). Sa capitale, Strasbourg (siège du Parlement européen), défend la présence de cette institution que lui conteste Bruxelles.

POITOU-CHARENTES :

Superficie : 25 809 km²

Population : 1 596 300 hab.

Capitale : Poitiers

Région à dominante rurale – élevage bovin et surtout vigne (en vue de la production de Cognac) – Poitou-Charentes s'est industrialisée au cours des dernières décennies : activités agro-alimentaires et industries légères (mécanique, pneumatique, etc.). D'autre part, la présence d'une façade maritime a entraîné l'essor d'activités portuaires (La Rochelle) et touristiques (plages de l'Atlantique).

BASSE-NORMANDIE :

Superficie : 17 589 km²

Population : 1 383 700 hab.

Capitale : Caen

Jadis éminemment agricole (élevage bovin), la région s'est développée grâce à l'agro-industrie puis à l'implantation d'industries légères (petite mécanique, automobile, électronique). Le tourisme joue un rôle important, notamment sur le

littoral (plage de Deauville). Deux ports maritimes s'y sont développés : Cherbourg, Caen (liaison avec la Grande-Bretagne).

CHAMPAGNE-ARDENNE :

Superficie : 25 606 km²

Population : 1 361 400 hab.

Capitale : Châlons-sur-Marne

Cette région affirme son rôle de carrefour européen qui va se renforcer avec l'autoroute Calais-Dijon. Dotée d'une agriculture riche : grandes cultures céréalières et vigne (vin de Champagne). Champagne-Ardenne remplace une partie de ses industries vieillissantes (fonderie, textile) par des activités en développement (électronique, agro-alimentaire, etc.).

AUVERGNE :

Superficie : 26 103 km²

Population : 1 331 600 hab.

Capitale : Clermont-Ferrand

Située en plein cœur de la France, et relativement montagneuse, elle a toujours connu quelques difficultés de communications. L'agriculture est surtout orientée vers l'élevage bovin (fromages). Un certain nombre d'industries de transformation ont pu se développer, notamment la fabrication de pneumatiques (Michelin à Clermont-Ferrand). Le tourisme constitue un apport appréciable (thermalisme).

FRANCHE-COMTÉ :

Superficie : 16 202 km²

Population : 1 093 800 hab.

Capitale : Besançon

Cette région, frontalière avec la Suisse, possède la plus forte proportion d'actifs dans l'industrie. Besançon est la capitale nationale de l'horlogerie et la mécanique de précision tandis que la zone Montbéliard-Sochaux est le berceau de Peugeot. La

région maintient aussi un certain nombre d'activités plus traditionnelles liées aux ressources de son terroir : fabrication de fromages, travail du bois, etc.

LIMOUSIN :

Superficie : 16 942 km²

Population : 732 700 hab.

Capitale : Limoges

L'activité économique découle avant tout de l'agriculture (élevage) dans cette région qui a beaucoup souffert de l'exode rural : agro-alimentaire et travail du cuir. Quelques industries manufacturières se développent bien. C'est le cas de la fabrication de la porcelaine de Limoges, une industrie de luxe de renommée mondiale. Un gros effort d'infrastructure routière est prévu pour désenclaver la région.

CORSE :

Superficie : 8680 km²

Population : 242 200 hab.

Capitale : Ajaccio

Elle présente un peu particulier parmi les 22 régions dans la mesure où il s'agit d'une île. Faiblement peuplée du fait de l'émigration, la Corse ne possède pratiquement pas d'industrie et ne dispose que d'une agriculture assez modeste (vins, élevage ovin). Le tourisme, favorisé par l'importance du littoral, la douceur du climat et la beauté des sites, constitue une ressource économique très importante.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Les universités

Aux universités – dont les origines remontent au Moyen Age – s'ajoute un réseau très diversifié d'Établissements spécialisés et de Grandes Écoles.

La loi d'orientation de l'Enseignement supérieur (novembre 1968) a substitué aux anciennes facultés de droit, de médecine, de sciences, de lettres et de pharmacie des établissements publics à caractère scientifique et culturel : les universités.

On compte 76 universités (dont 13 dans la région parisienne) regroupant en leur sein 785 Unités d'Enseignement et de Recherche (U.E.R.), cellules de base des universités. L'U.E.R. est gérée par un Conseil élu, composé de représentants des enseignants, des chercheurs, des étudiants, des membres du personnel non enseignant et éventuellement de personnalités extérieures.

On distingue trois types d'études universitaires.

♥ Les études technologiques en I.U.T.

Les Instituts Universitaires de Technologie (I.U.T.) rattachés aux universités, dispensent en deux ans une formation générale et technologique. Les études sont sanctionnées par le Diplôme Universitaire de Technologie (D.U.T.)

♥ Les études universitaires générales.

L'enseignement est organisé en trois cycles d'études successifs, chacun d'eux étant sanctionné par un ou plusieurs diplômes nationaux :

- le premier cycle (deux ans) est un cycle de formation générale et d'orientation sanctionné par le Diplôme d'Études Universitaires Générales (D.E.U.G.) qui comporte de très nombreuses options ;
- le deuxième cycle (un an ou deux) est un cycle d'approfondissement et de spécialisation qui offre des formations fondamentales et des formations à finalité professionnelle. Les études du second cycle sont sanctionnées par la licence et la maîtrise ; il existe des maîtrises plus spécialisées : maîtrise de science et techniques (M.S.T.) ; maîtrise des méthodes informatiques appliquées à la gestion (M.I.A.G.E.) ; maîtrise de sciences de gestion (M.S.G.).
- le troisième cycle (un à cinq ans) est un cycle de haute spécialisation et de formation à la recherche. Il sanctionne des formations à finalité professionnelle ; diplôme d'études supérieures spécialisées (D.E.S.S.) ; diplôme de docteur-ingénieur ; des formations orientées vers la recherche : docteur du 3^e cycle, doctorat d'Etat.

♥ Les études universitaires conduisant aux professions de santé.

- Etudes de médecine,
- Etudes odontologiques,
- Etudes pharmaceutique,
- Etudes de biologie humaine.

Les établissements spécialisés

Bien que faisant partie des filières post-baccalauréat, les sections de Techniciens Supérieurs – qui en deux ou trois ans permettent d’obtenir un Brevet de Technicien Supérieur (B.T.S.) – fonctionnent dans les lycées. Il en est de même des classes préparatoires aux Grandes Ecoles.

Par ailleurs, de très nombreux établissements spécialisés (instituts et écoles) dispensent une formation professionnelle de haut niveau. Le recrutement propre à chaque établissement se fait souvent sur concours. Les études (en général deux ou trois ans) recouvrent divers secteurs d’activité : le secteur industriel et scientifique ; l’architecture ; la gestion, l’administration des entreprises, l’information ; la santé et les carrières sociales ; les carrières artistique ; la fonction publique et l’enseignement ; le secteur militaire.

Les grandes écoles

Parmi les Etablissements d’enseignement supérieur, les Grandes Ecoles ont acquis une place privilégiée. Assurant un enseignement de très haute qualité destinées à fournir les cadres supérieurs de la nation, elles offrent une voie très recherchée. On y accède par concours.

Vocabulaire

enseignement (m) supérieur – высшее образование	бакалавра, экзамен на степень бакалавра
formation (f) – подготовка, обучение	établissement (m) spécialisé – специальное учебное заведение
formations (f,pl) – типы (виды) подготовки	cellule – ячейка
baccalauréat (m) – степень	enseignant (m) – преподаватель

dispenser – давать (подготовку, образование)

option (f) – опция, выбор

à finalité professionnelle – с получением специализации по какой-либо профессии, с профессиональным уклоном

licence (f) – лицензиат (ученая степень)

maîtrise (f) – метриза (квалификация, должность во Франции)

gestion (f) – управление

recherche (f) – научно-исследовательская работа

gérer – управлять

doctorat (m) – докторская степень

brevet (m) – диплом, свидетельство

recrutement (m) – набор (в учебное заведение)

Questions

1. Combien d'étudiants l'enseignement supérieur rassemble-t-il ?
2. Qu'est-ce qui s'ajoute aux universités ?
3. Combien d'universités compte-t-on en France ?
4. Combien de types d'études universitaires distingue-t-on ?
5. Quelle formation les Instituts Universitaires de Technologie dispensent-ils ?
6. Quel est le premier cycle des études universitaires générales ?
7. Par quoi les études du second cycle sont-elles sanctionnées ?
8. Qu'est-ce qu'est le troisième cycle des études universitaires générales ?
9. Où fonctionnent les Etablissements spécialisés ?
10. Comment accède-t-on aux Grandes Ecoles ?

LE SPORT

Depuis la fin du siècle dernier, le sport conquiert une place de plus en plus importante dans la vie française. Si l'on s'en tient au nombre des licenciés, la pratique du sport concerne quelque 7,4 millions de Français.

La France est le pays du cyclisme. Dès l'apparition du « vélo », les compétitions cyclistes passionnèrent les foules. L'Union vélocipédique de France (1881) est devenue la Fédération française du cyclisme. Le Tour de France, fondé par Henri Desgranges en 1903, couru tous les ans au mois de juillet en une vingtaine d'étapes, reste la plus importante et la plus célèbre épreuve internationale.

Le goût des Français pour les courses de chevaux remonte au Moyen Age. En vogue surtout depuis Louis XVI, elles sont devenues depuis la fondation du Grand Prix (1863) un événement de la vie parisienne. Elles attirent sur les hippodromes de la capitale (Auteuil, Longchamp, Vincennes, Le Tremblay), non seulement le « Tout-Paris » des élégances, mais aussi un public très composite. En outre, grâce au Paris Mutuel Urbain (P.M.U.), c'est le seul sport qui comporte des paris organisés dans toute la France : d'où sa grande vogue dans tous les milieux.

L'Automobile-Club de France, fondé en 1895, fut la première association dans le monde à s'occuper des véhicules à moteur. En 1906, il instituait le Grand Prix de l'A.C.F. depuis lors de nombreuses compétitions sont venues s'y ajouter et opposent chaque année, devant des foules passionnées, les meilleurs coureurs internationaux : 24 heures du Mans, Grand Prix de Pau, Rallye de Monte-Carlo, etc.

Introduit en France en 1890, le football est devenu le sport le plus populaire. La Fédération française de football organise chaque année les Championnats de France et la Coupe de France, dont la finale se dispute au Parc des Princes en présence du Président de la République. On compte 1,4 million de footballeurs (dont moins de 500 professionnels) opérant dans près de 1900 clubs.

Le rugby (330 clubs, 130 000 joueurs), surtout pratiqué dans le Sud-Ouest, se développe sur l'ensemble du territoire.

Le basket-ball, par les qualités qu'il exige, adresse, souplesse, fantaisie et vitesse, a conquis une place privilégiée parmi les sports d'équipe pratiqués en France par les jeunes gens des deux sexes ; il comporte près de 270 000 joueurs licenciés.

Le volley-ball enfin, introduit par les troupes américaines lors de la guerre de 1914-1918 et devenu un sport officiel en 1936, a conquis de nombreux adeptes (60 000 licenciés).

Un effort particulier est fait actuellement pour encourager l'athlétisme et multiplier les stades et les piscines. C'est un Français, Pierre de Coubertin, qui a rénové les Jeux Olympiques.

Vocabulaire

faire du sport – заниматься спортом

pratiquer le sport – заниматься спортом

conquérir – завоевать

licencié (m) – член спортивного общества

cyclisme (m) – велоспорт

compétitions (f,pl) – соревнования

passionner – увлекать, захватывать

épreuve (f) – состязание, испытание

course (f) – бег

coureur (m) – бегун, мотогонщик

courses (f,pl) de chevaux – конные бега

courses automobiles – мотогонки

attirer – притягивать, привлекать

instaurer – учреждать

souplesse (f) – гибкость

adresse (f) – ловкость

Questions

1. Combien de Français la pratique du sport concerne-t-elle ?
2. Est-ce que la France est le pays du cyclisme ?
3. Qu'est-ce que c'est que le Tour de France ?
4. Le goût des Français pour les courses de chevaux à quelle époque remonte-t-il ?
5. Les courses de chevaux qui attirent-elles sur les hippodromes de la capitale ?
6. Comment explique-t-on leur grande vogue dans tous les milieux ?
7. En quelle année a-t-on institué le Grand Prix de l'Automobile-Club de France ?
8. Quelles compétitions de courses automobiles organise-t-on en France ?
9. Quel est le sport le plus populaire en France ?
10. Combien de footballeurs compte-t-on dans le pays ?
11. Le basket-ball, par quelles qualités a-t-il conquis une place privilégiée parmi les sports d'équipe ?
12. Qui a rénové les Jeux Olympiques ?

LE PAYSAGE POLITIQUE ACTUEL

Les formations politiques jouent le rôle essentiel de médiateurs entre les citoyens et la politique. Elles enregistrent en France des transformations assez fréquentes qui rendent les positions et les alliances plus complexes qu'aux États-Unis, au Royaume-Uni ou en Allemagne, où la structure des partis apparaît plus stable. Les partis politiques français connaissent ainsi, depuis plus d'une décennie, une baisse significative de leurs adhérents, comme d'ailleurs les centrales syndicales. Cette désaffection traduit une certaine méfiance de l'opinion face à des organisations dont le financement a parfois donné lieu à des dérives condamnées par les tribunaux. Pour réconcilier les citoyens et la vie politique, les gouvernements qui se sont succédé depuis une dizaine d'années se sont efforcés de clarifier le financement des partis et de renouveler leurs dirigeants, en rajeunissant les cadres et en accordant une place plus large aux femmes.

La victoire de la gauche aux élections législatives de 1997 a conduit à une nouvelle cohabitation droite-gauche. C'est la troisième de la V^e République, après celles de 1986-1988 et 1992-1995. Cette fois, le Président appartient à la droite et le gouvernement à la gauche, contrairement aux cohabitations antérieures. Cette situation, si elle n'affecte guère la politique internationale du pays, le président de la République et le Premier ministre parlant d'une seule voix lors des grandes conférences, ne réduit pas l'opposition traditionnelle entre la gauche et la droite sur le plan intérieur.

La défaite de la droite aux élections législatives, puis son recul lors des élections régionales de 1998, ont contribué à son morcellement, d'autant que la division est confortée par les ambitions personnelles de nombreux chefs de partis. Les deux composantes essentielles de la droite, le Rassemblement pour la République (RPR) et l'Union pour la Démocratie française (UDF), sont soumises à des forces centrifuges. Certes, l'Alliance réunit depuis mai 1998 les composantes de « l'opposition républicaine », c'est-à-dire le RPR, l'UDF et Démocratie libérale, mais si elle regroupe les états-majors, elle ne trouve guère d'écho sur le terrain et n'a pas effacé les divisions internes de la droite.

Regroupés depuis 1978 au sein de l'UDF, à l'initiative de l'ancien président de la République, Valéry Giscard d'Estaing, les libéraux et les centristes se sont séparés en 1998. une partie des libéraux se retrouve aujourd'hui dans la formation Démocratie libérale, qui succède au Parti républicain et qui est dirigée par Alain Madelin. D'autres libéraux sont demeurés au sein de l'UDF, dans le Pôle républicain, indépendant et libéral. Les centristes, qui constituent désormais la majorité de l'UDF, se sont regroupés autour de Force démocrate, dirigée par François Bayrou. Ce parti réunit depuis 1995 l'ancien Centre des Démocrates-sociaux (CDS) et le Parti social-démocrate (PSD). D'autres formations, enfin, ont été constituées par d'anciens membres de l'UDF, comme le Mouvement des Réformateurs de Jean-Pierre Soisson, La Droite de Charles Millon, ou le Mouvement pour la France de Philippe de Villiers.

Le RPR lui-même, s'il conserve une unité apparente, en dépit des séquelles de la concurrence entre Jacques Chirac et Édouard Balladur lors des élections présidentielles de 1995, rassemble des sensibilités différentes, comme le montre le mouvement créé par Charles Pasqua, Demain la France. La Droite de Charles Millon, ou le Mouvement pour la France de Philippe de Villiers.

Le RPR lui-même, s'il conserve une unité apparente, en dépit des séquelles de la concurrence entre Jacques Chirac et Édouard Balladur lors des élections présidentielles de 1995, rassemble des sensibilités différentes, comme le montre le mouvement créé par Charles Pasqua, Demain la France.

La division de la Droite républicaine tient aujourd'hui pour une large part à des attitudes divergentes face au Front national. Quelques-uns de ses représentants se sont rapprochés de la formation d'extrême droite avec laquelle ils dirigent certaines assemblées régionales ; d'autres, au contraire, s'opposent à toute concession au Front national. Ce dernier, qui profite de la crise sociale et de la désaffection d'une partie de l'électorat pour les partis républicains, s'implante dans plusieurs régions. Il se fait le défenseur d'un nationalisme opposé à la construction européenne et qui s'accompagne de la dénonciation des principaux partis.

La gauche elle-même est divisée. Certes, le Parti socialiste reste, de loin, la composante la plus forte de l'actuelle majorité de gauche, dite gauche plurielle. Ses conflits internes, qui avaient trouvé un large écho durant les années quatre-vingt, à la

faveur des luttes entre les tendances, se sont estompés depuis la victoire aux dernières législatives bien que quelques critiques apparaissent parfois à l'égard du gouvernement. À la gauche du Parti socialiste, Jean-Pierre Chevènement dirige le Mouvement des Citoyens (MDC).

Le Parti communiste, après avoir perdu une forte partie de ses militants et de son électorat depuis une vingtaine d'années, en partie au profit du Parti socialiste, a réussi ces dernières années à stabiliser son audience entre 9 et 10 % de l'électorat. Désormais plus pragmatique, le Parti communiste cherche à renouveler son image mais la direction se heurte aux « rénovateurs », qu'ils soient encore membres du Parti ou non.

Élections présidentielles de 1995	
Premier tour : (principaux candidats)	
Lionel Jospin (PS)	23,2%
Jacques Chirac (RPR)	20,4%
Édouard Balladur (RPR)	18,5%
Jean-Marie Le Pen (FN)	15,2%
Robert Hue (PCF)	8,7%
Second tour :	
Jacques Chirac élu président de la République	52,7%
Lionel Jospin	47,3%

Le Parti Radical socialiste (PRS), surtout implanté dans le sud-ouest du pays, peine à se faire entendre de son allié socialiste.

Les écologistes, quant à eux, apparus en 1974 dans le paysage politique national, sont divisés en fractions rivales, dont les « Verts », qui participent au gouvernement. Une de ces fractions, Génération Écologie, dirigée par Brice Lalonde, s'est rapprochée du RPR et de l'UDF.

Les élections législatives de 1997 ont enfin souligné la montée de l'extrême gauche dont Lutte ouvrière, avec Ariette Laguiller, apparaît comme la principale

formation, devant la Ligue communiste révolutionnaire. Contestant une partie des mesures adoptées par le gouvernement, l'extrême gauche prend appui sur les mouvements de chômeurs et les défenseurs des étrangers sans papiers.

LES PRINCIPALES FORMATIONS POLITIQUES

Parti socialiste (PS)

Le Parti a pris la relève de la SFIO (Section française de l'Internationale ouvrière), née au début du siècle sous l'impulsion de Jules Guesde et de Jean Jaurès et dirigée par Léon Blum. Fondé en 1971 par François Mitterrand au congrès d'Épinay, le parti socialiste, rénové, est devenu en dix ans un des premiers partis de France et a permis à son Premier secrétaire d'accéder à la présidence de la République en 1981. son Premier secrétaire actuel, François Hollande, a remplacé à ce poste Lionel Jospin, nommé Premier ministre à la suite de la victoire de la gauche aux élections législatives de 1997.

Parti communiste français (PCF)

Au congrès de la SFIO (Section française de l'Internationale ouvrière) à Tours, en 1920, le courant majoritaire, admettant les « 21 conditions » composant la Charte communiste, crée la SFIC (Section française de l'Internationale communiste) qui deviendra le PCF (Parti communiste française). L'alliance passée avec le Parti socialiste lui a permis, au lendemain de l'élection de François Mitterrand à la présidence de la République, de participer au gouvernement de 1981 à 1984. Le Parti communiste compte deux ministres et un secrétaire d'État dans le gouvernement de Lionel Jospin formé en 1997.

Rassemblement pour la République (RPR)

Fondé en 1976 par Jacques Chirac, le Rassemblement pour la République (RPR) a succédé à l'Union des Démocrates pour la République (UDR) ; le RPR revendique sa filiation gaulliste qui remonte au Rassemblement du Peuple Français (RPF), mouvement fondé par le général de Gaulle en 1947.

Union pour la démocratie française (UDF)

Fondée le 1^{er} février 1978 à l'initiative de Valéry Giscard d'Estaing, l'Union pour la Démocratie française était une confédération de partis et non un parti unifié,

jusqu'à novembre 1998 où son conseil national a décidé de transformer l'UDF en un parti unifié. Plusieurs composantes sont réunies en son sein : Force démocrate, le Parti populaire pour la démocratie française, le Parti radical, le Pôle républicain, indépendant et libéral, formations auxquelles s'ajoutent des adhérents directs.

Front national (FN)

Fondé en 1972 par Jean-Marie Le Pen, le Front national se réclame de la droite nationaliste et populiste. Resté marginal dans ses résultats électoraux entre 1972 et 1982, il a développé, depuis 1983, son implantation électorale.

Рецензия

на учебные задания по французскому языку “Современная Франция”, составленные ст. преподавателем кафедры иностранных языков Назаровой И.В.

Учебные задания по французскому языку “Современная Франция” предназначены для студентов 2 курса I-VII факультетов и имеют целью подготовить студентов к общению на французском языке по страноведческой тематике. Задания состоят из текстов, посвященных разным аспектам жизни Франции наших дней, и упражнений по развитию навыков устной речи по предлагаемым темам. Учебные задания предусматривают работу над материалом с использованием ТСО.

Данные учебные задания рекомендуются к изданию.

Рецензент

доцент, к. психол. н. Меркулова Л.П.